



Bieujac'ACTU

La Mairie

Vie Bieujacaïse

Ecole / SIRP

ANNÉE 2021



2021, ...la convivialité !

**RENDEZ-VOUS
AUX URNES**



**LES TRAVAUX
SUR LA COMMUNE**



**LA FÊTE
DU VILLAGE**





Sommaire

La Mairie

- L'édito de monsieur le maire P1
- Campagne 2021 : curage des fossés P2
- Acquisition du «Parc Bentéjac» P2
- Rénovation énergétique à la Mairie P3
- Sécurité Routière P3
- La Brigade des Routes P3
- La Place des Marronniers P4
- La lutte contre le Frelon asiatique P4
- La beauté cachée des LED P5
- Point budget P5

La Vie Bieujacaise

- Cérémonie du 8 mai 1945 P5
- La fête du village P6
- BAC - Silence dans la salle ! P6
- La Marche Rose P7
- Etat Civil P7
- Agenda P7



Le Mot du maire...

Chères Bieujacaises et chers Bieujacais,
Lors de la période estivale de cette année, la fête annuelle de notre village a pu se dérouler et a connu un large et franc succès. Nous tenons, le Conseil Municipal et moi-même, à remercier le comité des fêtes, la Maison de Bieujac, la Commission «fêtes et cérémonies», les élus et les bénévoles pour ce moment de partage et de convivialité dont nous avons tant besoin.
Merci à vous tous !

Ensuite, le mois de septembre a été synonyme de rentrée scolaire, avec aujourd'hui des conditions moins contraignantes pour les enfants et pour les enseignants. J'en suis heureux et j'en profite pour apporter toute ma reconnaissance et ma considération, pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022, aux personnels du SIRP et au corps enseignant.

Nous sommes aussi heureux et satisfaits de revoir enfin la salle polyvalente utilisée par différentes associations chaque semaine. Ces associations apportent une contribution essentielle à la vie du village. Merci à l'ensemble des bénévoles et des Présidents d'associations Bieujacaises.

Puis, nous avons basculé vers l'automne, parenthèse très attendue par un certain nombre de nos concitoyens. Maintenant la fin de l'année et ses fêtes arrivent à grand pas, période de convivialité entre amis et de partage en famille, pour les petits comme pour les grands.

Cela m'amène naturellement à vous souhaiter de passer de très bonnes fêtes de fin d'année !!!

J'en profite pour vous annoncer que nous nous retrouverons en présentiel, **le samedi 15 Janvier 2022 à 18h30, à la salle polyvalente, pour les traditionnels vœux de nouvelle année.**

Bien amicalement,
Frédéric BIRAC

➤ **Nouveau SITE INTERNET :**
<https://bieujac.fr>



Campagne 2021 de curage des fossés

A la suite des fortes intempéries hivernales et notamment des trombes d'eau qui se sont abattues sur notre village, le conseil municipal, engagé auprès de la population dans cette période difficile, a fait le constat de la nécessité urgente d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales sur l'ensemble de notre territoire.

«11 premiers secteurs ont été définis à traiter dès cette année»

Plusieurs secteurs ont été identifiés comme étant une priorité pour les semaines à venir. Dans le souci de sécuriser les habitations et les routes touchées par des inondations récurrentes, 11 premiers secteurs ont été définis à traiter dès cette année. L'entreprise AGTP de Bieujac a été retenue pour effectuer ces travaux qui ont débutés en Juin dernier, environ 2,700 kms ont été effectués.

«Une projection pour les campagnes 2022 et 2023 est déjà lancée»

Une projection pour les campagnes 2022 et 2023 est déjà lancée afin de pouvoir continuer à améliorer l'écoulement des eaux pluviales dans d'autres secteurs.



La Mairie



Acquisition du «Parc Bentéjac»

La commune de Bieujac a fait l'acquisition cet été de 9 500 m² de terrain qui sont venus enrichir le patrimoine communal pour un montant total de 4 750€, subventionné par le Département à hauteur de 1 064€.

Cette propriété composée de 4 parcelles se situe en périphérie immédiate de l'église et du cimetière.

Appartenant à la famille de l'ancien maire de Bieujac, Paul BENTEJAC, ces terres autrefois cultivées en maïs ou utilisées en pâturages, sont aujourd'hui constituées pour partie d'une peupleraie avec par endroit plusieurs essences d'arbres ayant poussé naturellement (chênes, noyers, frênes,...). En partie inondables dans leur proximité avec le Beuve, elles sont également classées en zone Natura 2000.

«permettre à l'avenir d'envisager un agrandissement»

Pour la commune cette acquisition est importante à plus d'un titre. Elle pourra permettre à l'avenir d'envisager un agrandissement du cimetière pour les générations futures. De plus, désormais il existe un accès libre à la façade Nord de notre église, ce qui donne la possibilité de pouvoir intervenir à tout moment en cas de travaux ou d'entretien de l'édifice. Enfin la commune possède de fait un accès facilité à la partie aval du ruisseau de la Lattelogue et à son « embouchure » sur le Beuve, exutoire naturel d'un bassin versant de plus de 200 hectares.

Ce parc est aussi et surtout un « poumon vert » dans le centre-bourg de Bieujac et va permettre un libre accès de près de 80 mètres linéaire de rives du Beuve.

Rénovation énergétique à la Mairie

Avec plus de 120 ans au compteur le bâtiment de notre Mairie ainsi que de notre école communale a vu passer de nombreuses générations de bieujacaises et de bieujacais. Construit en pierre de taille juste avant la Première Guerre mondiale, il n'a pratiquement pas connu de grandes modifications jusqu'à la fin du siècle dernier. Ce n'est que dans les années 1980-1990 que la mairie actuelle a élu domicile dans le bâtiment de l'ancien logement de fonction de l'instituteur.

«*désormais à la pointe de l'isolation*»

Lors des travaux de réhabilitation du bâtiment, une partie des menuiseries extérieures côtés Nord et Est avaient été rénovées et conçues en double vitrage, plus économique au niveau énergétique. De plus, un chauffage central avec une pompe à chaleur au fioul avait été installé pour alimenter l'ensemble du corps

de bâtiment, école et mairie. Or, ces derniers temps, la cuve à fioul commençait à se fissurer, laissant augurer d'une panne prochaine. Sachant l'interdiction par la loi pour les collectivités de réparer ou d'installer ces appareillages et pouvant bénéficier des aides de l'Etat, le conseil municipal, en partenariat avec le SIRP, a décidé le remplacement du système de chauffage de l'ensemble du bâtiment par des pompes à chaleur air-eau, le tout en dissociant la mairie de l'école communale. Ce système subventionné a été installé cet été par la société SONOCLIM. Par ailleurs, les dernières menuiseries extérieures côté sud ont également été changées en double vitrage par la société Laurent SCARABELLO.

Au final, le bâtiment de la mairie de Bieujac est désormais à la pointe de l'isolation au niveau de ses ouvertures et de l'innovation grâce à un système de chauffage écologique et économique en consommation énergétique.



Sécurité Routière

Lors de la précédente mandature, le conseil municipal, en partenariat avec le Département de la Gironde, avait pris la décision **de réduire la vitesse en amont du groupe scolaire**, en créant un ouvrage technique, répondant au terme «d'écluse», rue Pierre Pescay.

«*de renforcer ce dispositif en y ajoutant au centre un coussin berlinois*»

Cette structure a permis de réduire la vitesse à cet endroit, mais nombre de véhicules réussissent à contourner la fonction de l'obstacle en se déportant pour pouvoir le franchir sans ralentir. Le conseil municipal a décidé **de renforcer ce dispositif en y ajoutant au centre un coussin berlinois** qui, lui, ne pourra être évité par les automobilistes. Le coût total des travaux s'élève à 3 684,00 € TTC.

Avec la subvention du Département de la Gironde, à hauteur de 1 375,36 €, le reste à charge pour la commune de Bieujac s'élève à 2 308,64 €.



La Brigade des Routes reprend du service

Comme l'an passé lors de la première année de la mandature, les membres du conseil municipal ont de nouveau retroussé les manches en ce début d'été pour intervenir sur nos routes communales afin de colmater les nids de poule, conséquences d'un hiver rude pour les macadams et les bitumes.

«*les économies sur le budget ont été conséquentes*»

En trois samedis matin, la « Brigade des routes » aura mis en œuvre pas moins de 14 tonnes d'enrobés à froid, le tout grâce à une bonne dose d'huile de coude et avec l'aide d'une dameuse thermique achetée par la commune en début d'année. Grâce à cet effort collectif, **les économies sur le budget ont été conséquentes ce qui pourra permettre d'autres actions sur la voirie à l'avenir.** Avec l'engagement de chacun, la route de Lafargue, la route de Bartzac, la route du Beuve, la route de Sablet et la route de Lahitault ont vu leurs trous ou cassis rebouchés et leurs rives devenues dangereuses, consolidées.

La Place des Marronniers ...

retrouve sa fontaine...

Élément central de la place du village, la fontaine des Marronniers faisait depuis plus de cent cinquante ans le bonheur des riverains du Bourg qui ont longtemps profité de cette eau aujourd'hui non potable pour leurs tâches ménagères.

A l'origine, la fontaine est issue d'une source captée qui passe sous la place. La pompe fût bâtie grâce à un bienfaiteur, Antoine ROSSIGNOL, maire de Bieujac de 1848 à 1871 puis de 1874 à 1876, qui en fit don à la commune afin que chacun puisse user gratuitement de ce trésor.

«*ce lieu de rencontre essentiel pour notre village*»

Essentielle pour la communauté, la « Pompe » tomba petit à petit en désuétude avec l'apparition du réseau d'eau potable actuel, réservant sa ressource à l'arrosage des quelques fleurs. Si bien qu'un jour, son entretien s'arrêta et l'eau cessa de couler.

Depuis quelques temps, l'idée de remettre en fonction cet ouvrage historique faisait son chemin parmi les habitants de la place.

La célèbre « Pompe » de la place des Marronniers, restée muette depuis tant d'années, a retrouvé de sa superbe et désormais l'eau coule à grands flots au bout de son tuyau.

Bieujac s'engage contre le Frelon asiatique

Face au fléau que représente le développement du frelon asiatique dans nos contrées et notamment son impact désastreux sur les abeilles, le conseil municipal de Bieujac a lancé au printemps dernier une campagne de piégeage contre cet insecte nuisible. Cet engagement citoyen et protecteur de l'environnement s'est traduit le 28 avril par une distribution gratuite à la population de pièges à frelons, à raison d'un système de capture par foyer.

«*une campagne de piégeage contre cet insecte nuisible*»

Pas moins de 100 pièges ont été distribués ce jour là en 2 heures de temps, c'est dire l'importance que revêt ce phénomène pour les Bieujacais. Une nouvelle commande de pièges a été effectuée en suivant et au total c'est plus de 120 appareillages qui désormais équipent les habitations de la commune. Le conseil municipal souhaite inscrire dans la durée cette lutte face à cette menace grandissante. **Dorénavant, tous les ans, une campagne de distribution de pièges aura lieu en début d'année afin de munir la majorité des habitants d'outils efficaces contre ce dangereux hyménoptère.**



... et se refait une beauté !

La place des Marronniers, véritable cœur de notre village, donnait depuis quelques temps des signes de fatigue, des carrés de mousse et des remontées de terre venant abîmer son revêtement.

Il était temps de lui insuffler une nouvelle jeunesse digne de sa prestance et de son importance pour tous les Bieujacais. C'est pourquoi, au début de l'été, la municipalité a décidé de reprendre en totalité son sol et de mettre en œuvre plusieurs tonnes de calcaire pour que la place retrouve son éclat d'antan. Notre agent technique communal et Dominique DELAGE, conseiller municipal, ont effectué ces travaux de ragréage nécessaires pour que Bieujac puisse profiter encore longtemps de ce lieu de rencontre essentiel pour notre village.

De plus et dans la foulée, notre doublette technique a également **repris le revêtement de la partie arrière de la salle polyvalente en mettant en œuvre plusieurs tonnes de petits cailloux** afin de redonner là aussi un rafraîchissement à cet endroit très fréquenté dans les moments festifs.

Des améliorations importantes pour notre centre bourg afin de toujours garder cette qualité de vie si chère à notre commune.



La beauté cachée des LED...



La beauté cachée des LED se voit sans délais : impact environnemental et sur la biodiversité, optimisation de la visibilité pour la sécurité de tous et économie significative sur les coûts énergétiques communaux.

En partenariat avec le S.D.E.E.G (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde) avec lequel Bieujac possède une convention, la conversion de la totalité de l'éclairage public en LED a été réalisée fin octobre. Aujourd'hui, nous sommes donc fiers de pouvoir annoncer **la rénovation «verte» du parc de l'éclairage public sur la totalité de la commune** comme nous nous y étions engagés dans notre projet pour ce mandat.

«économie significative sur les coûts énergétiques communaux»

Cela concerne l'ensemble des luminaires résidentiels (14 points), des luminaires dits « de style » dans le bourg (13 points), la reprise de l'éclairage par projecteurs de l'église et des luminaires encastrés sur le parvis de la mairie. Il s'agit également de la reprise des bornes lumineuses sur l'espace vert face à la mairie et d'un renforcement lumineux de la traversée de route face à « la Maison » rue Jean Grassette. Un rajout de luminaires dans la zone de ramassage scolaire au carrefour de la rue Pierre Pescay et de la route de Dugay a également été réalisé afin de sécuriser le cheminement des écoliers sur cette zone.



Cette conversion permet la réduction de l'éclairage la nuit de 70% entre 22h et 6h du matin, et des économies de 30 % sur la facture d'électricité.

Le montant total des travaux de 24 550 € HT sera réglé sur 10 ans par un prêt sans intérêt dans le cadre de notre convention avec le S.D.E.E.G (soit environ 2 450 € par an).



Des choix raisonnés, un budget maîtrisé....

Quelques semaines avant la clôture de notre exercice communal 2021 nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ce dernier sera équilibré et conforme à nos prévisions budgétaires votées en avril dernier.

En effet, à mi-octobre, les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 65% du prévisionnel malgré quelques postes budgétaires impactés par les hausses des prix «post covid» (carburants, matières premières...). Nous avons su, collectivement compenser ces évolutions de prix par une vigilance sur des dépenses moins contraintes.

«baisse de certains coûts de fonctionnement dès 2022»

Sur le plan des investissements, le choix fait par les élus de relancer un emprunt suite à un emprunt soldé nous aura permis de financer des investissements (tracteur et accessoires, entrepôt...) indispensables à une internalisation de certains travaux d'entretien. Cette internalisation aura pour effet la baisse de certains coûts de fonctionnement dès 2022 et également de ne pas gréver ou freiner de futurs projets.

Enfin, une politique de recherche systématique des subventions possibles face à chaque dépense a permis d'alléger la part communale de dépenses indispensables.

Ces éléments nous permettent de regarder 2022 sereinement en gardant bien sûr l'état d'esprit de rigueur et de prudence qui doit nous animer en permanence.

Cérémonie du 8 mai 1945

A l'instar de la commémoration de l'an passé, **la cérémonie du 8 mai s'est de nouveau déroulée dans un cadre restreint, imposé par la situation sanitaire difficile.**

Seuls les membres du conseil municipal assistés de deux représentants des anciens combattants ont célébré l'anniversaire de la victoire et rendu hommage aux morts de Bieujac tombés au champ d'honneur lors des différents conflits.

Souhaitons que les conditions sanitaires soient meilleures à l'avenir afin que les Bieujacais puissent de nouveau participer en toute sécurité à ces manifestations essentielles pour la conservation de la mémoire.



La Vie Bieujacaise

Mieux vivre ensemble

« Bieujac l'a refaite »

Seize mois que nous ne pouvions plus ou pas vraiment. Même si, pourtant, nous en avons eu envie souvent ou que parfois, nous nous sommes accordés la possibilité d'y re-goûter sans vraiment que cela ne se sache... Dans tous les cas, si cela s'est produit, ce n'est pas dans l'espace public.

Et c'est peut-être, sûrement, ce qui manquait vraiment au puzzle : Nous (individus, familles, amis, collègues, bénévoles, élu-e-s, connaissances, anciens, nouveaux...) partageant l'espace commun avec les autres.

C'est alors que le trois juillet, certains sont dans la place et à la bonne distance, un maître nous dicte : un rendez-vous, sans fautes ! Un autre et pas des moindres, le premier des édiles, nous «drône» l'espace d'un week-end, les clés de la «commune». Puis, sans que cela dénote, en un clin d'œil, un vent ibérique souffle à nos oreilles et le Sénégal rythme la fin de matinée.

«Échanges de bons mots, de souvenirs»

L'après-midi, on se pointe sur le plateau qui surplombe la salle polyvalente. Là, le cercle s'agrandit avec des amis d'autres villages et en équipe on se tire «la boule», gentiment. Les heures s'écoulent chaudement jusqu'à l'écume de la fin du jour, jusqu'au Graal : le bibe.

Les équipes se défont et d'autres comités, petits et grands, se créent improvisés ou imaginés autour de la buvette, du point de ravitaillement, des grandes tables alignées et même sur la murette. Les discussions vont bon train... « Vous avez vu... ? Oui... !!! Il est venu en famille, simplement pour partager la soirée avec des amis... !!! ». Échanges de bons mots, de souvenirs, de questionnements sur unetelle ou untel, la soirée s'anime et le disc-jockey emballa la piste dans un grand galop. Le parking se transforme en dance floor. La nuit s'étire, des étoiles plus ou moins filantes regagnent le gîte, d'autres grappillent des instants et, dans un dernier élan, celles et ceux sans qui rien de tout cela... rangent ou rangeront au petit matin.

Le lendemain, d'autres et parfois les mêmes ont pris le relais pour préparer, accueillir le repas dominical à la salle polyvalente. Plusieurs générations se retrouvent : des anciens, des nouveaux, des anciens de la veille, des nouveaux du jour, des nouvelles d'il y a plus d'un an et surtout les anecdotes... **le débrief est indispensable, la mythologie du village s'écrit autour de la table.** Entre le fromage et le dessert, ceux que l'on disait non-essentiels reprennent le devant de la scène et refont danser le monde.

Dix-huit heures, retour à la case départ : entre l'église, le café et l'ancienne épicerie, pour trinquer une dernière fois. « Bieujac l'a refaite : la place ? Oui ! Alors, place à la FÊTE ! A la nôtre ! »

Silence dans la salle !!

L'association «Bieujac Arts et Culture» a repris ses activités Théâtre (18 jeunes et 12 adultes) sous la direction d'Isabelle Pomarel. Elle a proposé le 9 octobre dernier une soirée théâtre avec les Compagnons de la Veillée qui a réuni plus de 60 personnes pour un moment de détente, de bonne humeur et de rires.

Les «BACTÉRIRES» présenteront le 2 avril 2022 leur nouveau spectacle !

De nouveaux projets sont à l'étude : un voyage culturel en Dordogne, les «années 70» à Bieujac,...

L'assemblée générale aura lieu le 18 décembre à 10h30, suivi du verre de l'amitié.

Nous vous invitons cordialement à rejoindre notre association.

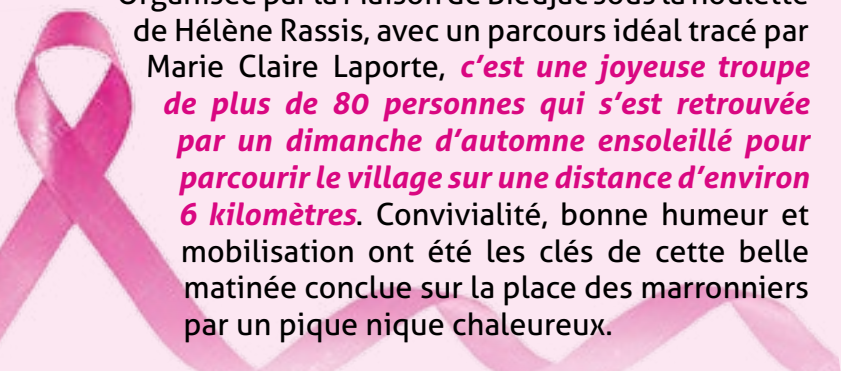
La Marche Rose, toujours mobilisée !

Si pour beaucoup octobre symbolise l'époque de la migration de l'oiseau bleu à travers nos belles contrées de Gascogne, il est aussi depuis de nombreuses années le moment où le territoire se pare de rose, où çà et là, par routes ou par chemins, s'égayent des guirlandes de randonneurs toujours prompts à porter le combat contre le cancer du sein et le cancer colo-rectal.

Depuis les frémissements de ce mouvement, Bieujac n'a cessé d'être à l'avant-garde, mobilisant sans cesse sa population ainsi que bon nombre de villages alentours.

La pandémie de la Covid-19 a coupé l'élan en 2020 mais l'esprit de la Marche Rose perdure et en ce milieu d'octobre, la randonnée a repris la route.

Organisée par la Maison de Bieujac sous la houlette de Hélène Rassis, avec un parcours idéal tracé par Marie Claire Laporte, **c'est une joyeuse troupe de plus de 80 personnes qui s'est retrouvée par un dimanche d'automne ensoleillé pour parcourir le village sur une distance d'environ 6 kilomètres.** Convivialité, bonne humeur et mobilisation ont été les clés de cette belle matinée conclue sur la place des marronniers par un pique nique chaleureux.



Prochaines Elections

les élections présidentielles

auront lieu le 10 et 24 Avril 2022

et les élections législatives

auront lieu le 12 et 19 Juin 2022.

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Agenda 2022

- Vendredi 14 janvier - 19h :
Pot de bienvenue aux nouveaux habitants
- Samedi 15 janvier - 18h30 :
Vœux de la commune
- Dimanche 13 mars - 12h :
Repas des aînés
- Samedi 26 mars :
Journées Citoyennes
- Dimanche 10 avril :
Élections Présidentielles - 1^{er} tour
- Dimanche 24 avril :
Élections Présidentielles - 2^{ème} tour
- Samedi 21 et Dimanche 22 mai :
Maïade
- Dimanche 12 juin :
Élections Législatives - 1^{er} tour
- Dimanche 19 juin :
Élections Législatives - 2^{ème} tour
- Juillet (date à confirmer) :
Fête du Village

Etat Civil 2021

► Naissances

- Taha DAIFI, né le 21 mars. *Taha est né sur notre commune ce qui n'était pas arrivé depuis 1967 (naissance de Christophe Chaloupin le 22 Juillet 1967)*
- Sophia LAFLEUR, née le 13 avril,
- Lowenn, Georges LEPELIER TANTALIDES, né le 09 juin,
- Peïo PERROY DELCROS, né le 12 juillet,
- Mia, Marie DELAGE KARGES, née le 04 aout,
- Zéven BOUCHE, né le 11 septembre,
- Ernest MALVY BROCHON né le 4 Novembre.

► Mariages

- Aline, Arlette MARY et
Cyril, Guy André AMIOT, le 15 mai.

► Décés

- Jacques GOUDENECHÉ, le 5 juin,
- Jeanine RIBETTE, le 28 aout.

Accueil Mairie : Tous les jours de 14 h à 17 h - Le jeudi jusqu'à 18 h 15.

Permanence de Monsieur le Maire : Le jeudi de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Service URBANISME :

Le vendredi de 9 h à 11 h 30, sur rendez-vous ou urbanisme@bieujac.fr

1 rue Pierre Pescay - 33210 Bieujac - Tél. 05 56 62 82 53 - secretariat@bieujac.fr

